



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120310

CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS -  
VERSEMENT DU SOLDE DES SUBVENTIONS - CENTRES  
SOCIOCULTURELS ET ENSEMBLE SOCIOCULTUREL NIORTAIS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
02 juillet 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - Mme Pilar BAUDIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN

VIE ASSOCIATIVE

**CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS -  
VERSEMENT DU SOLDE DES SUBVENTIONS - CENTRES  
SOCIOCULTURELS ET ENSEMBLE SOCIOCULTUREL NIORTAIS**

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Suite aux travaux d'évaluation menés en 2009 concernant le réseau socioculturel niortais, **l'élaboration de nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM)** a été entreprise. Le Conseil municipal en a été saisi en mars 2011 pour l'ESN. Pour les centres socioculturels (CSC), la démarche a été menée avec pour objectif de faire coïncider pour l'avenir les durées d'agrément de la CAF et de conventionnement de la Ville. Ainsi, une première phase de travail avec les CSC a abouti en janvier 2012 avec l'adoption d'une CPOM pour 5 CSC (Chemins blancs, Centre-ville, Champclairot-champommier, Sainte-Pezenne, Grand nord) validée par le Conseil municipal du 16 janvier.

Pour les 3 autres CSC (Souché, Parc et De part et d'Autre) dont l'agrément CAF et la convention en vigueur arrivaient à échéance en fin 2011, les travaux d'élaboration de la CPOM ont été menés. Cette nouvelle convention, courant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015, vous est ici présentée.

Par ailleurs, il convient d'allouer à ces associations, **les subventions annuelles** nécessaires à leur fonctionnement. Un acompte (40% de la subvention de l'exercice antérieur) leur a été versé, suite au Conseil municipal du 16 janvier. Il convient donc également de leur verser le solde de la subvention pour l'année 2012.

*Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les associations suivantes : CSC Souché, CSC De Part et d'Autre, CSC du Parc ;
- approuver les subventions annuelles de fonctionnement proposées pour 2012 et les soldes restant à verser ;
- approuver les conventions correspondantes avec les associations ci-après :

<b>Associations</b>	<b>Subvention 2012</b>	<b>Acompte CM 16/01/12</b>	<b>Solde CM 25/06/12</b>
Centre Socioculturel de Champclairot/Champommier	178 776 €	71 950 €	106 826 €
Centre Socioculturel du Centre Ville	203 287 €	81 315 €	121 972 €
Centre Socioculturel de Part et d'Autre	227 779 €	91 044 €	136 735 €
Centre Socioculturel du Grand Nord	312 972 €	125 588 €	187 384 €
Centre Socioculturel du Parc	219 186 €	87 610 €	131 576 €
Centre Socioculturel Les Chemins Blancs	223 670 €	89 402 €	134 268 €
Centre Socioculturel de Sainte Pezenne	184 018 €	74 044 €	109 974 €

Centre Socioculturel de Souché	<b>158 985 €</b>	<b>63 547 €</b>	<b>95 438 €</b>
Ensemble Socioculturel Niortais	<b>280 500 €</b>	<b>112 200 €</b>	<b>168 300 €</b>

- autoriser Madame le Maire ou l'Elu délégué à les signer et à verser aux associations les soldes relatifs aux subventions qui leur seront allouées au titre de l'année 2012, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
Le Conseiller municipal spécial délégué

**Signé**

**Patrick DELAUNAY**